le mag MONT-PRÈS CHAMBORD

2
MAI
2021

DOSSIER
Le restaurant scolaire : lieu de découverte et d'éducation
P 12 > 17

ENFANCE/JEUNESSE
La Maison de Cécile évolue en micro-crèche
P 22 > 23

VIVRE À MONT-PRÈS-CHAMBORD
Les services techniques veillent sur votre cadre de vie P 30 > 31

Restez connectés sur **www.montpreschambord.fr**

MONT-PRÈS CHAMBORD

SOMMAIRE

le mag MONT-PRÈS CHAMBORD # 2

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE MONT-PRÈS-CHAMBORD

4 › 11 **ACTUALITÉS**

12 › 17 **DOSSIER**
Le restaurant scolaire : lieu de découverte et d'éducation

18 › 21 **CULTURE**
La programmation de la médiathèque de mai à novembre 2021
Coups de coeur à découvrir
Une saison estivale 2021 en musique

22 › 27 **ENFANCE/JEUNESSE**
La Maison de Cécile évolue en micro-crèche
Accueils périscolaires : le projet éducatif évolue
Les 3-11 ans s'épanouissent aux accueils de loisirs sans hébergement
Le Pôle Ados s'adapte à la crise sanitaire

28 › 29 **TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**
Nouvelles pratiques pour l'entretien des espaces publics
Les jardins partagés cultivent le lien

30 › 34 **VIVRE À MONT-PRÈS-CHAMBORD**
Les services techniques veillent sur votre cadre de vie
Travaux de mise en accessibilité terminés
La chaussée de la rue nationale refaite
Fossés collecteurs : un entretien nécessaire
La Baignade naturelle encore plus écologique

35 **TOURISME**
Création d'une aire d'accueil sur le circuit des châteaux à vélo
Extinction nocturne de l'éclairage public

ÉDITO

Depuis les élections municipales de mars 2020, nos vies ont été très fortement chamboulées par les vagues successives de la pandémie de Covid-19. Les activités de votre municipalité et des services de la commune n'y ont pas échappé. La gestion de cette crise sanitaire a forcément demandé une adaptation des agents en service dans nos écoles, dans les accueils périscolaires et au centre de loisirs qui a nécessairement engendré des dépenses supplémentaires. Vos nouveaux élus, dont vous découvrirez les visages dans ce magazine, ont subi cette épreuve avec la difficulté supplémentaire d'être contraints à limiter la fréquence des réunions ou des commissions, ainsi que le nombre de personnes à inviter lors de ces réunions. Ce qui peut conduire au sentiment que les décisions à prendre ou les projets à conduire ne bénéficient pas des débats et discussions préalables comme en temps normal. Cependant, les projets se poursuivent.

Gilles Clément,
Votre maire

Côté travaux, nos bâtiments qui reçoivent du public ainsi que les installations ouvertes au public sont désormais tous aux normes d'accessibilité. L'important chantier de rénovation du restaurant scolaire a débuté au mois de janvier. Les enfants déjeunent provisoirement dans la grande salle de l'espace Michel Lhommédé, en attendant de retrouver leur bâtiment familier à la rentrée 2021.

Parallèlement, la commune poursuit sa transition écologique et énergétique en organisant une gestion différenciée des espaces verts et des espaces publics. Cela consiste à ajuster les moyens matériels et le mode d'entretien de chaque espace selon sa fréquentation, son usage et sa localisation, dans l'objectif de favoriser la biodiversité. Les agents des services techniques font de nombreux efforts pour permettre à tous de profiter d'un cadre de vie agréable. Nous revenons d'ailleurs dans ce magazine sur leur action au quotidien.

Enfin, pour la saison estivale, nous espérons pouvoir ouvrir la Baignade naturelle. Après dix années d'exploitation, elle a été mise aux nouvelles normes. Grâce à un nouveau système de filtration, elle devrait pouvoir accueillir, les jours de forte fréquentation, jusqu'à 1 200 baigneurs dans la journée contre 900 auparavant. Nous espérons aussi pouvoir y organiser les concerts de chanson française les 9, 21 et 28 juillet, ainsi que les 4 et 11 août.

Bonne lecture et très bel été à toutes et tous.

Le Mag > Mont-près-Chambord – **magazine de la ville n°2**
Directeur de la publication : Gilles Clément, maire de Mont-près-Chambord
Rédacteur en chef : service communication mutualisé – **Mise en page :** Matthieu Lusignan @frenchmamat
Crédits photographiques : mairie de Mont-près-Chambord, service communication mutualisé, freepik.com
Impression : magazine imprimé en Loir-et-Cher, imprimerie ISF (9 rue de Vaucquois, 41000 Blois)

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous présentons les membres de votre nouveau conseil municipal qui a été élu en mars 2020. Le maire est accompagné de 6 adjoints et de 16 conseillers municipaux pour mener à bien les projets de notre commune.

GILLES CLÉMENT

Maire

Les adjoints

DOMINIQUE GIBAUD

*1er **adjoint** chargé du développement économique et des relations avec les associations*

NATHALIE BINVAULT

*2e **adjointe** chargée des affaires scolaires et périscolaires, de la politique petite enfance, enfance et jeunesse, et de la restauration scolaire*

Les conseillers municipaux

SYLVIE JOSSO

PHILIPPE LEGENDRE

CÉLINE DASMIEN

LAURENT GRANGER

MARION MAURICE

LAURENT DUCHESNE

ÉLISE CHABRIAIS

DAMIEN FURET

José COELHO

***3e adjoint** chargé de l'organisation de la politique communale dans les domaines des bâtiments, de la voirie et de la gestion du domaine public et des réseaux*

Marie-Noëlle LE CAM

***4e adjointe** chargée de la culture, du développement durable et de la transition écologique*

Robert MORIN

***5e adjoint** chargé de l'urbanisme et des affaires agricoles*

Danièle DEBOUT

***6e adjointe** chargée des finances et affaires sociales*

Sylvie CHAUVEAU

Christian RAMANANJOELINA

Christine RAFFY

Mohamed BENTHANANE

Sylvie BOURDILLON

Aurélien RADET

Marie-Noëlle MARTIN

François RAMAUGE

LE NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE
WWW.MONTPRESCHAMBORD.FR

Découvrez le nouveau site internet de votre commune : www.montpreschambord.fr Il vous permet notamment d'avoir un accès rapide à vos services et démarches. Vous y trouverez aussi toutes les informations et dernières actualités concernant la vie de votre commune. Bonne navigation !

Retrouvez toutes les informations de votre commune

Accès rapides à vos services

Recherche facile manuelle ou vocale

Toutes les actualités de votre commune

Les évènements à venir en un coup d'œil

Les publications de votre commune et de la Communauté de communes du Grand Chambord à lire en ligne ou à télécharger

UNE NOUVELLE RESPONSABLE POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Depuis le 1er avril, Mylène Chauveau est responsable du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mont-près-Chambord. Elle a pris la suite de Sophie Vaslin qui a rejoint la Communauté de communes du Grand Chambord en tant que coordinatrice du Projet social de territoire. C'est avec une solide expérience d'adjoint administratif acquise au sein de la Maison de l'enfance du Conseil départemental du Loiret et auparavant à la mairie de Chambord et à la Communauté de communes « Coeur de Sologne » que Mylène Chauveau prend la responsabilité du CCAS. À ce poste, où se tissent les liens indispensables avec tous les services sociaux, elle assure, outre l'accueil, l'accompagnement individuel des administrés, la définition de leurs besoins et l'orientation vers les organismes compétents. C'est également au plus près des habitants, des personnes âgées ou vulnérables, qu'elle assurera une veille et une écoute basée sur la confiance et la discrétion. L'organisation de la distribution des denrées de la banque alimentaire et la préparation des colis de Noël figurent également dans ses attributions.

DES CONTACTS À VOTRE ÉCOUTE

POUR CONNAÎTRE TOUS LES DISPOSITIFS DU CCAS

Mylène CHAUVEAU au 02.54.70.58.01 ou mylene.chauveau@montpreschambord.fr

POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ

dans les démarches d'accès aux droits, aux dispositifs d'aide sociale, ou de soutien à la parentalité : **Françoise GUERIN**, assistante sociale du service social territorial de la Maison de la Cohésion Sociale - Nord Loire Pays de Chambord : 02.54.55.82.82

POUR AIDER LES 16-25 ANS

qui ne sont plus scolarisés à s'insérer dans leur vie professionnelle et sociale : **Cécile DRAY** de la Mission locale au 02.54.52.40.40

POUR UN SOUTIEN DE PROXIMITÉ

lorsque l'on souhaite bien vieillir chez soi : contactez l'équipe **du Parcours Preserva** à l'Ehpad de Bracieux au 02.54.46.43.21

POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LE CONSEIL

en situation de perte d'autonomie : **Florence ROUSSEAU** et **Nathalie PREVELATO** de Vivre Autonome 41 : 02.54.58.43.79

LE PROJET « ÂGES ET VIE » : UNE MAISON EN COLOCATION POUR PERSONNES ÂGÉES

Veiller sur les plus âgés en accordant une attention particulière à ceux qui sont en perte d'autonomie est une préoccupation essentielle.

La commune accompagne ce projet innovant de solution d'hébergement proposé par la société Âges & Vie. Être indépendant sans être isolé, vivre dans un lieu qui n'est pas un établissement de soins mais où l'on « prend soin » des résidents, être colocataire dans un cadre convivial, constituent les caractéristiques du programme. Sur un terrain qui sera vendu par la commune, un bel espace dans le secteur des champs de Mont, tout près du centre-bourg, ce sont deux maisons, comprenant chacune huit logements qui seront proposées à la colocation. Chaque ensemble, à taille humaine et donc apaisant, abritera logements individuels et espaces collectifs. Des auxiliaires de vie, dont certains logeront sur place, veilleront au bien-être de tous en apportant un accompagnement complet pour tous les actes de la vie quotidienne 365 jours par an et 24 h sur 24. Ce dispositif, complémentaire des autres solutions existants sur le territoire, permettra aux résidents de rester dans leur commune et créera localement des emplois dans le secteur de l'aide à la personne. *Plus d'infos : www.agesetvie.com*

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ADOPTÉ

En mars 2020, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) a été adopté par le conseil communautaire du Grand Chambord. Un document de planification et d'urbanisme commun à l'ensemble des communes du Grand Chambord qui concerne tous les habitants.

Le PLUI se présente comme un imposant document intégrant les règles d'urbanisme, des éléments relatifs à la politique de l'habitat, à la gestion du foncier ou à la valorisation du patrimoine. Il traduit le projet de territoire « Grand Chambord ensemble imaginons 2030 » en encadrant les projets d'aménagement et d'urbanisme. Il définit les règles indiquant quelle forme doivent prendre les constructions et où elles seront implantées, mais aussi quelles zones doivent rester naturelles ou agricoles. L'élaboration du plan a pris du temps, elle a donné lieu à des débats entre élus, à un important travail d'un

bureau d'études, à des consultations du conseil scientifique, à des réunions publiques d'explications, à une concertation avec les services de l'État chargés de l'urbanisme et à une enquête publique. Il y a eu ainsi 371 observations formulées auprès des commissaires enquêteurs et le dossier a été consulté plus de 1500 fois, en ligne ou dans les mairies. La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie ont également été appelées à donner leur avis.

PRENDRE SOIN DU TERRITOIRE

« Il s'agit avec ce plan d'affirmer la volonté de placer notre territoire dans les conditions qui vont lui permettre de se développer dans un contexte de limitation de la consommation d'espace », souligne Gilles Clément, président du Grand Chambord. L'utilisation de l'espace, avec ses composantes de développement économique et agricole, de politique de l'habitat mais également paysagères sont au coeur du PLUI. Pour le territoire, on distingue des zones urbanisées ou à urbaniser, des zones agricoles et d'autres naturelles ayant chacune fait l'objet d'une attention spécifique en vue d'un développement durable. Ce sont bien des notions d'équilibre et de qualité de vie qu'il convient de garder à l'esprit. *« Notre territoire suppose que nous ayons une attitude responsable, nous devons en prendre soin »*, souligne Gilles Clément. Le PLUI est donc le document de référence qui permet de connaître ce que l'on peut faire dans telle ou telle zone. Il est l'outil qui permet de continuer à construire demain pour développer les villages en étant attentif à la manière de construire, par exemple, dans les coeurs historiques, et en veillant à la qualité paysagère. Cela suppose une nécessaire harmonisation qui vise à rendre le territoire attractif et accueillant, et cela passe notamment par un dialogue avec le monde agricole. En effet, le territoire mise sur un fort potentiel de développement touristique mais avec la volonté de sauvegarder ses espaces agricoles et naturels. La protection et la mise en valeur de l'identité paysagère permettent de rendre la visite agréable pour les touristes et préservent un cadre de vie de qualité pour tous. Le respect du patrimoine et la protection de la beauté des paysages sont essentiels, d'autant plus que le territoire est engagé dans une Opération Grand Site avec pour objectif d'obtenir le label « Grand Site de France ».

PLUS D'INFOS

Le PLUI est consultable dans les mairies ou au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord à Bracieux et sur grandchambord.fr et geoportail-urbanisme.gouv.fr

GRAND CHAMBORD COMMUNAUTÉ DE COMMUNES — ENSEMBLE IMAGINONS 2030

LE RÔLE DU PLUI

- Protéger et mettre en valeur l'identité paysagère du territoire
- Développer les villages en préservant un cadre de vie de qualité
- Valoriser les atouts du territoire pour favoriser la création de richesses et développer l'emploi
- Répondre aux besoins de proximité des habitants sur l'ensemble du territoire pour renforcer la cohésion sociale

Maison de l'Habitat
Grand Chambord Beauce Val de Loire

VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION, D'AMÉNAGEMENT OU D'AGRANDISSEMENT ?

- **Contactez votre mairie** pour avoir des conseils
- **Contactez la Maison de l'Habitat Grand Chambord Beauce Val de Loire** pour être accompagné gratuitement et connaître toutes les aides financières :

Téléphone
02.54.78.10.12

Mail
contact@maisondelhabitat.fr

Site
www.maisondelhabitat.fr

Facebook
Maison de l'Habitat Grand Chambord Beauce Val de Loire

LE NOUVEAU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DE CHAMBORD

Le Domaine national de Chambord, élément patrimonial majeur, fait l'objet depuis le 30 décembre 2019 d'un arrêté préfectoral « portant création » d'un nouveau périmètre élargi de protection délimité des abords (PDA) de Chambord.

Dans la logique du PLUI marquant un attachement au patrimoine historique et paysager, le conseil communautaire du Grand Chambord et les maires des communes concernées ont donné un avis favorable à ce périmètre élargi. Initialement de 500 mètres autour du mur d'enceinte du Domaine de Chambord, la nouvelle zone de protection a été élaborée à l'initiative de l'Etat par les services de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (Udap). Ce nouveau périmètre est défini dans l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2019. Il concerne désormais une partie de la commune de Mont-près-Chambord mais aussi Chambord, Huisseau-sur-Cosson, Bracieux, Crouy-sur-Cosson, Maslives, Montlivault, Muides-sur-Loire, Neuvy, Saint-Claude-de-Diray, Saint-Dyé-sur-Loire, Saint-Laurent-Nouan, Thoury et Tour-en-Sologne. Dans ce secteur, les autorisations d'urbanisme sont soumises à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. En effet, l'article 3 de l'arrêté préfectoral indique que le périmètre ainsi délimité « constitue une servitude d'utilité publique » qui devra être annexée aux documents d'urbanisme.

Pour tout projet de construction ou de travaux, les habitants de la zone concernée sont donc invités à se rendre en mairie ou à consulter le site de la Communauté de communes : www.grandchambord.fr

LE PLUI EST OPPOSABLE À TOUTES LES DEMANDES DE TRAVAUX QUI DONNERONT LIEU :

- **à des permis de construire**
- **à des déclarations préalables de travaux**
- **à des certificats d'urbanisme…**

Il remplace les PLU communaux et les autres documents d'urbanisme.

Vous avez un projet ?

Rendez-vous en mairie pour obtenir toutes les informations liées au PLUI avant de vous engager dans votre projet.

RETOUR SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la commune a mené de nombreuses actions et mis en place des mesures qui ont nécessité une adaptation des services, engendré du temps de travail et des coûts supplémentaires, mais aussi un bel élan de solidarité.

FABRICATION DE MASQUES

En février 2020 , la pandémie a fait apparaître une pénurie de masques chirurgicaux. Le port du masque chirurgical était alors rendu obligatoire uniquement pour le personnel de santé et les malades. Mi-mai 2020, le gouvernement a rendu obligatoire le port du masque dit « grand public » ou masque de fabrication artisanale pour les sorties nécessaires pendant le confinement et pour le déconfinement. De ce fait, les élus de la Communauté de communes du Grand Chambord ont souhaité que tous les habitants de plus de 10 ans bénéficient d'au moins un masque en tissu, à l'issue de la période de confinement. Des masques en tissu répondant aux normes en vigueur ont été livrés à la municipalité qui en a envoyé au domicile des personnes vulnérables. Ensuite, chaque montais a eu la possibilité de venir récupérer son masque à la mairie et lors de permanences tenues par les élus. Parallèlement, dans un premier temps, une trentaine de couturières volontaires montaises ont répondu à l'appel du Conseil départemental pour confectionner des masques, puis elles se sont proposées auprès de la commune. Les dons de tissus ont afflué en mairie et ont permis de réaliser plusieurs centaines de masques. Durant le mois de mai 2020, des ateliers « découpe de tissu et de patrons » et confection de bobines d'élastiques ont eu lieu dans les locaux de la mairie, et les couturières ont fabriqué les masques chez elles. *« Une très belle mobilisation des volontaires montais qui doit être saluée et la commune remercie toutes les couturières et personnes qui ont donné du tissu »*, souligne Marie-Noëlle Le Cam, adjointe au maire en charge de la culture, du développement durable et de la transition écologique.

Les couturières volontaires ont pu réaliser plusieurs centaines de masques grâce aux dons de tissus.

LA LOCATION DES SALLES SUSPENDUE JUSQU'À NOUVEL ORDRE

La mairie applique les directives de la Préfecture qui évoluent en fonction de la situation sanitaire. Au moment où nous bouclons ce magazine, la location des salles est suspendue et le Club house des vestiaires de la rue des Vallées n'est pas accessible. Merci de respecter ces directives. Les élus restent à votre écoute.

LES ACTIONS MENÉES PAR LES AGENTS COMMUNAUX

- Ouverture des services périscolaires pour les enfants des personnels soignants de la commune et des communes environnantes pendant le confinement
- Réalisation des protocoles de nettoyage et de l'organisation pour la réouverture des services communaux et des écoles après le premier confinement
- Installation de lave-mains extérieurs dans la cour des écoles et près de l'espace Michel Lhommédé
- Organisation de la production et de la distribution des masques réalisés par les couturières bénévoles de la commune en mai 2020
- Recherche de fournisseurs de masques et de gel hydroalcoolique lors du premier confinement
- Aide à la population vulnérable
- Aide aux aides à domicile pour apporter des masques
- Distribution d'attestations de déplacement
- Organisation d'un drive pour la mise à disposition de livres à la médiathèque

NOUVEAU FONCTIONNEMENT À LA MÉDIATHÈQUE

Avec la pandémie, la médiathèque de Mont-près-Chambord a mis en place un protocole sanitaire afin de pouvoir emprunter des ouvrages en toute sécurité.

VOUS SOUHAITEZ RENDRE UN DOCUMENT ?

- Déposez vos retours dans les caisses à votre disposition dans le couloir d'entrée de la médiathèque
- Les documents sont stockés en quarantaine durant 3 à 7 jours.
- Ils sont ensuite passés en retour et remis en rayon tous les mardis après-midi par l'équipe de bénévoles
- Si vous constatez des erreurs de retours, n'hésitez-pas à nous le signaler. En effet, nous traitons beaucoup de documents à la fois et des erreurs peuvent se glisser dans les enregistrements de vos retours.

VOUS SOUHAITEZ EMPRUNTER UN DOCUMENT ?

- Avant votre visite, n'hésitez-pas à consulter notre site internet (https://mont-pres-chambord.bibli.fr) et à faire des réservations. Vos réservations sont traitées dans la journée (jours ouvrables) et vous pouvez venir les retirer dès réception de votre mail de confirmation.
- À l'entrée de la médiathèque vous trouverez du gel hydroalcoolique pour vous désinfecter les mains. Une fois masqué à l'intérieur vous pouvez parcourir les rayons et vous servir librement.
- Afin d'éviter les croisements, la sortie s'effectue par l'ancienne entrée de la médiathèque.
- La jauge est limitée à 7 adultes simultanément

LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES LIÉS AU COVID-19 POUR 2020

6 411 €
pour 360 heures de ménage supplémentaire dans les écoles, au centre de loisirs et à la mairie

9 300 €
pour les masques, le gel hydroalcoolique et divers dont le matériel pour les lave-mains des écoles

12 800 €
pour les produits d'entretien

3 600 €
pour des vêtements de travail adaptés pour se protéger du virus

S'y ajoutent les salaires des agents placés en autorisations spéciales d'absence lors du premier confinement

LE RESTAURANT SCOLAIRE ››››

LIEU DE DÉCOUVERTE ET D'ÉDUCATION

LE RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL ASSURE CHAQUE JOUR LES REPAS DE PLUS DE 200 ENFANTS AVEC UNE CUISINE CONFECTIONNÉE SUR PLACE, À PARTIR DE PRODUITS DE QUALITÉ POUR ÉVEILLER LEURS PAPILLES ET GARANTIR LEUR SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.

PLAISIR ET SANTÉ AU MENU

Préparer aux enfants de bons repas sur les plans nutritionnels et gustatifs tout en les éduquant au goût et au bien vivre ensemble sur le temps du midi, tels sont les objectifs des élus et des agents du restaurant scolaire.

Restaurant scolaire avec l'idée de service et de plaisir attachés au mot restaurant, cantine au parfum d'enfance avec les conversations animées des repas pris en commun, voilà l'ambiance qui règne sous la houlette de Christophe Meister. Avec l'équipe dont il est responsable, 2 autres cuisiniers et 10 agents, dont 6 spécialisés pour l'école maternelle, il assure chaque jour les repas de 210 enfants. *« Ici on produit au plus près du service »*, explique-t-il. Mais l'équipe ne se contente pas de produire, de cuisiner, elle veille aussi au bon déroulement du repas et à l'éducation au goût. *« La sécurité alimentaire passe avant tout mais elle n'est pas la seule exigence d'un bon service de restauration scolaire »*, souligne Christophe Meister. En effet, il faut suivre les directives de la loi EGalim (lire p15) qui recommande notamment de payer le juste prix aux producteurs, de renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits et de favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Pour la commune, il s'agissait là d'un engagement fort déjà ancien.

QUALITÉ ET VARIÉTÉ

Chaque jour, le responsable contrôle les apports nutritionnels. Qualité et variété sont au menu avec, par exemple, en plat principal : tarte tatin aux endives, queue de merlu moules crevettes, feuilletés au boudin noir, sauté de veau… L'équipe propose donc des menus diversifiés et participe ainsi à l'éducation au goût des enfants en leur faisant découvrir de nouvelles saveurs. Hors période de crise sanitaire, l'autonomie des enfants est aussi favorisée car ils vont se servir eux-mêmes et les agents s'assurent qu'ils mangent et s'hydratent correctement. Par ailleurs, les écoliers sont consultés pour la préparation des menus et le chef , soutenu par les élus dans cette démarche, a le projet de faire appel à une diététicienne. Pour faciliter les échanges, éviter la peur du changement, connaître les cuisiniers et les personnels, des ateliers culinaires thématiques sont également organisés. *« On s'y amuse et on y apprend surtout à faire à manger. On y découvre aussi qu'alimentation-plaisir et alimentation-santé sont compatibles »*, conclut le responsable.

88 %
des élèves de maternelle et élémentaire déjeunent au restaurant scolaire

210
repas par jour

3
cuisiniers

10
agents

Le nouveau magasin, rue des Morines, et Florian Slosse à la ferme des Varennes.

DES PARTENAIRES PROCHES ET PRÉCIEUX

Pour son école, la politique alimentaire communale est axée sur la priorité accordée à la consommation de produits frais et locaux. Dans cet esprit, un partenariat a été établi avec le maraîcher Florian Slosse, installé depuis 2019 sur les terrains communaux et avec le magasin « Mont local et bio » . Deux relations privilégiées pour un circuit court et un dialogue facilité en vue de sélectionner une production respectueuse de la santé et de l'environnement.

Nathalie Binvault,
adjointe au maire chargée des affaires scolaires et périscolaires, de la politique Petite enfance, enfance et jeunesse, et de la restauration scolaire

« Nous avons toujours eu la volonté de garder une restauration en régie avec une cuisine de qualité, composée principalement de produits frais et si possible locaux, ainsi que du bio dans les menus. Le restaurant scolaire est également un lieu d'éducation au goût pour les enfants ».

RÉAGIR ET S'ADAPTER À LA SITUATION SANITAIRE

La situation sanitaire a apporté d'autres contraintes pour les agents du restaurant scolaire. Des structures lave-mains ont été installées dans la cour de l'école et près de l'espace Michel Lhommédé, des sens de circulation instaurés, la désinfection des tables et des matériels a été renforcée avec de nouveaux produits virucides et les comportements surveillés avec bienveillance par les personnels. L'attention portée aux enfants, un ingrédient primordial !

LA LOI EGALIM
DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

La loi issue des États généraux de l'alimentation (EGalim) pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable a été promulguée le 1er novembre 2018. Ses principaux objectifs : payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail, renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits, mais aussi favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES, ELLE IMPOSE NOTAMMENT :

Au moins **50 % de produits de qualité et durables**, dont au moins **20 % de produits biologiques** au 1er janvier 2022

Interdiction des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service **en plastique** au 1er janvier 2025

bio & local à la cantine

Intensification de la **lutte contre le gaspillage alimentaire** : obligation de réaliser un diagnostic préalable et possibilité de faire des dons alimentaires

Expérimentation d'**un menu végétarien par semaine** depuis novembre 2019 et jusqu'en novembre 2021

TRAVAUX EN COURS
POUR UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis janvier 2021, la commune a engagé des travaux pour améliorer la performance énergétique du bâtiment du restaurant scolaire avec notamment une nouvelle couverture sur le toit et la réfection du chauffage. Ils devraient être terminés pour la rentrée de septembre 2021.

« Notre restaurant scolaire qui fonctionne depuis plus de vingt ans avait besoin de travaux », explique Gilles Clément avant de poursuivre : *« Sur la toiture d'abord, à cause d'un matériau inadapté qui occasionnait fréquemment des fuites en cas de pluie, mais aussi à cause d'un système de chauffage devenu vétuste et très coûteux qui n'apportait pas le confort souhaité »*. Le conseil municipal a décidé d'engager d'importants travaux afin d'offrir de meilleures conditions au plus de deux cents élèves qui fréquentent le restaurant à l'heure du déjeuner. Cet important chantier qui a nécessité des opérations de désamiantage a débuté en janvier 2021 et a conduit à déménager provisoirement le restaurant scolaire dans la grande salle de l'espace Michel Lhommédé. *« Notre équipe de restauration a tout fait pour s'adapter à cette nouvelle situation et garantir aux enfants la même qualité de service »*, ajoute Gilles Clément. Par ailleurs, le respect des consignes sanitaires a obligé à mettre en place deux services. *« Pendant les travaux, on continue à cuisiner ! »*, souligne Christophe Meister, le chef cuisinier.

En effet, des travaux ont été engagés pour rénover les bâtiments. Après le désamiantage de la toiture, les travaux de renforcement de la charpente et de reprise de la toiture sont engagés avec une nouvelle couverture en zinc. Le système de chauffage sera lui aussi complètement rénové. Les anciennes chaudières à gaz vont être remplacées par des pompes à chaleur et un réseau d'eau chaude alimentant les radiateurs. L'objectif étant d'allier confort et économie d'énergie. Les agents techniques communaux seront en charge des travaux de peinture et d'embellissement des deux salles de restauration. Suivront les travaux de rénovation de la cuisine ainsi que l'achat de nouveaux équipements. Il y aura notamment un appareil de cuisson multifonctions qui est doté d'une surveillance automatique des cuissons et d'un contrôle de la température au degré près. Cela permet, par exemple, de faire cuire 28 kg de haricots en 20 minutes ou 300 portions de pâtes en 28 minutes. Le montant total des travaux s'élève à 725 000 € HT. La rentrée scolaire 2021 se fera dans un restaurant remis à neuf.

Pour remettre à neuf le restaurant scolaire, le montant total des travaux s'élève à 725 000 € HT.

LA PROGRAMMATION DE LA MÉDIATHÈQUE

DE MAI À NOVEMBRE 2021

DU 3 MAI AU 30 JUIN 2021

LE MUSÉE NUMÉRIQUE MICRO-FOLIES DE LA VILLETTE

Exposition en ligne

Grâce au Musée Numérique venez découvrir à deux pas de chez vous les chefs-d'oeuvre nationaux de nos plus grandes institutions culturelles telles que Le Louvre, le Centre Pompidou, le Château de Versailles, ou encore la Cité de la Musique... Ce dispositif innovant est composé d'un écran géant sur lequel est diffusé un film scénarisant les oeuvres et des tablettes synchronisées offrant des contenus complémentaires. Cet outil donne accès à des centaines d'œuvres réunies à ce jour : de l'antiquité égyptienne à la Fontaine de Marcel Duchamp, de la conquête de l'espace aux pièces majeures de la Cour d'honneur du Palais des Papes…

Programme des visites à venir sur mont-pres-chambord.bibli.fr

Dispositif mis en place en partenariat avec la Direction de la lecture publique du Conseil départemental de Loir-et-Cher.

26 MAI À 11H

ALBUMS ET COMPTINES EN VADROUILLE par la Cie Rebondire

Spectacle très jeune public de 6 mois à 3 ans
Durée : 35 min

« Dans sa forêt de livres, Karl joue à nous faire vivre,
Chacun de ces albums délicatement choisis.
Les dire avec le corps, sanza, voix et bendir,
Les danser, les signer, les rythmer et les rire,
Tout en douceur aux tout-petits, ou plus farceur pour les plus grands,
Sous les couleurs des projecteurs ou dans des albums noir et blanc,
Plongez en douceur chers petits, goûtez goulûment chers parents.
Chacun pourra trouver son compte 6 mois/3 ans ou 4/7 ans.
Ici l'heure de prendre son temps, se nourrir d'albums autrement !
Poisson, lune ou crapaud d'argent,
Petit ver, escargot chantant,
Renard ou corbeau noir et blanc ! »

Conception, réalisation et interprétation : Karl Bonduelle. Regard extérieur : Romaric Delgeon

Dans le cadre du festival « Raconte bébés » organisé par la Direction de la lecture publique du Loir-et-Cher.

LES MERCREDIS 7, 21 ET 28 JUILLET DE 15H À 18H

LES QUARTIERS D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE à la Baignade naturelle de Mont-près-Chambord

Votre médiathèque s'installe à la Baignade naturelle pour vous faire profiter de son offre de lecture et de jeux de société au grand air.

JEUDI 23 SEPTEMBRE À 19H

LES FANTÔMES DE BELFAST par la Cie Troll – Richard Petitsigne et Olivier Supiot

Lecture/peinture pour adultes
Durée : 1h

Richard Petitsigne lit des passages du roman « Les Fantômes de Belfast » de Stuart Neville, pendant qu'Olivier Supiot réalise une peinture en direct. Révélation du roman noir irlandais, ce thriller où dominent la tension et l'effroi est servi par une écriture tranchante.

Les ouvrages d'Olivier Supiot et de Richard Petitsigne sont également disponibles à la médiathèque.

Dans le cadre du dispositif textes en scène proposé par la Direction de la lecture publique du Loir-et-Cher.

JEUDI 28 OCTOBRE À 15H

FRÈRE LAPIN SE DÉCHAÎNE par le duo la Truite à fourrure

avec Fred Duvaud (comédien conteur) et Jul Rambaud (auteur compositeur, interprète)
Contes afro-américains à partir de 7 ans
Durée : 55 minutes

« Contes blues et work songs
Méfiez-vous de Frère Lapin !
Oui, c'est un lapin. Mais il est tout sauf mignon.
Si vous êtes un fermier, surveillez bien vos carottes et vos choux.
Si vous êtes un alligator et que vous tenez à vos canines, gardez votre mâchoire bien fermée.
Et si vous êtes un écureuil… Faites en sorte de ne jamais être un écureuil.
C'est que du Mississippi à la Caroline du nord, la vie n'est pas facile pour les hommes, comme pour les lapins.
Faut savoir ruser pour s'en sortir et rester libre dans ce bas-monde. »

Dans le cadre du festival Amie Voix organisé par la Direction de la lecture publique du Loir-et-Cher.

SAMEDI 13 NOVEMBRE À 10H30

GRAND MÉCHANT RENARD par la Cie Jeux de vilain

Spectacle tout public à partir de 4 ans
Durée : 40 minutes

Un spectacle de théâtre et marionnettes, adapté de la BD « Le Grand Méchant Renard » de Benjamin Renner (éditions Delcourt). C'est l'histoire d'un renard qui n'est ni grand ni méchant, mais qui voudrait pourtant l'être. Affamé, raillé par les poules et autres animaux de la ferme, le renard va développer, sur les conseils du loup, une nouvelle stratégie… En plus d'être amusant, cet album BD pose habilement la question de l'identité individuelle qui nous interroge tous : comment faire partie d'une communauté quand on n'en a pas les caractéristiques ? Qui sommes-nous vraiment ? Quelle image renvoie-t-on ?

Soutenu dans le cadre du Pact Centre - Val de Loire.

Tous les mois nous vous proposons des séances de lectures :

- **Pour les 0-3 ans : Tout petits tu lis ! (1er ou 2e mercredi du mois)**
- **Pour les 3-6 ans : Des histoires pour petits et grands (3e samedi du mois)**
- **Les lectures d'Annie pour les adultes (2e samedi du mois)**

Le troisième vendredi de chaque mois, la médiathèque accueille aussi les **« Tout petits Cafés »** et propose aux femmes enceintes et aux jeunes parents un espace de rencontre et de convivialité autour du bien-être de bébé et de son alimentation, avec l'accompagnement bienveillant d'une animatrice de l'association « Tout p'tits 41 » et d'une puéricultrice. Des ateliers thématiques sont régulièrement proposés.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

mont-pres-chambord.bibli.fr
www.montpreschambord.fr
mediatheque@montpreschambord.fr
02 54 70 89 71

Selon la situation sanitaire, la programmation est susceptible d'être modifiée.

COUPS DE CŒUR À DÉCOUVRIR

« LIV MARIA » de Julia Kerninon
aux éditions L'Iconoclaste

« Je suis mère, je suis menteuse, je suis fugitive et je suis libre ».

Le roman d'une vie singulière qu'est celle de Liv Maria, de son enfance insulaire, bousculée par un secret inavouable, à ses pérégrinations autour du monde.
L'amour de son père marin norvégien, de son premier amant, puis du père de ses enfants l'ont façonnée, et ont jonché sa vie d'élans de liberté et de désirs d'émancipation, faisant d'elle une femme forte mais toujours au bord de l'abîme. Julia Kerninon nous peint un portrait de femme intime, subtil et singulier. Un roman court, dense, plein de rebondissements, qui se lit avec avidité.

Par Catherine, bénévole à la médiathèque.

« IMPACT » d'Olivier Norek
aux éditions Michel Lafon

« À ceux qui n'ont jamais connu cette planète… autrement qu'en danger ».

Virgil Solal va être père et pourtant la naissance de sa fille tourne au drame. La coupable ? La pollution atmosphérique. Alors Solal entre en guerre contre les géants les plus pollueurs… Dans ce thriller, Oliver Norek s'empare avec justesse d'un thème actuel mais complexe qui est celui du terrorisme écologique. Comme a son habitude le roman oscille entre fiction et documentaire, rendant son scénario et son propos d'autant plus poignant et haletant, et pourtant plein d'espoir.

« LES FAILLES CACHÉES » de Pomme, *chez Polydor*

Pomme c'est avant tout un univers musical frais et délicat qui accompagne des textes profonds et une écriture très mature. Artiste féminine de 2020 après avoir été la révélation féminisme de 2019, du haut de ses 24 ans, Pomme s'illustre avec cet album co-réalisé avec Albin de La Simone. Des airs que l'on fredonne et des textes qui nous marquent, « Les Failles cachées » a quelque chose de magique, comme une douce mélancolie.

« LES DEUX MAISONS » de Didier Kowarsky et de l'illustrateur Samuel Ribeyron
aux éditions Didier jeunesse

« Il y avait une fois une petite maison qui était tout en sel. Dans la p'tite maison qui était tout en sel, il y avait un p'tit vieux qui était tout en sel et une p'tite vieille qui était tout en sucre. Le p'tit vieux et la p'tite vieille n'arrêtaient pas de se disputer… »

Jusqu'à ce qu'ils découvrent que la vie est souvent faite de sucré-salé. Ce conte populaire d'origine grecque, mis en image par les petits personnages espiègles de Samuel Ribeyron, touche les lecteurs des plus petits aux plus grands par sa simplicité mais surtout sa véracité !
Voilà une des histoires que j'aime le plus raconter, de celles qui mettent toujours du baume au coeur et vous apportent de la douceur.

Par Laurie et des enfants du centre de loisirs du mercredi.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
https://mont-pres-chambord.bibli.fr
www.montpreschambord.fr
mediatheque@montpreschambord.fr / 02 54 70 89 71

UNE SAISON ESTIVALE 2021 EN MUSIQUE

Cet été, Mont-près-Chambord fait la part belle à une programmation musicale dédiée à la création et à la chanson française. Les concerts se dérouleront à la Baignade naturelle du Grand Chambord.

9 JUILLET À 20H30

> YANTRIO

Le groupe réinterprète les grands textes de Brel, Ferré, Nougaro... Il navigue entre jazz et musiques du monde avec Laurent Zeller (violon), Alex Voisin (contrebasse) et Yan Beaujouan (guitare et voix).

Programmation de ce concert dans le cadre de Festillésime 41. Plus d'infos : www.culture41.fr

21 JUILLET À 20H30

> MALAKIT

Le duo Malakit est composé de Juliette Rillard et de Pierre Malle, pour évoquer les doutes face aux certitudes, les quiproquos, les faux-semblants, les petites et grandes questions existentielles... C'est la cour de récréation au milieu du salon où l'on reçoit Debussy ou Schubert, la pop canaille de The Divine Comedy et la décadence assumée de Satie, Gainsbourg, Katerine ou Fontaine.

d'infos : www.malakit.info

28 JUILLET À 20H30

> MATHIEU BARBANCES

À force de gueuler dans les rues, d'user les planches des théâtres, de pisser dans un violon, Mathieu a pris sa grand-mère à son cou avec sa contrebasse pour se faire leur moment à deux... Et travaille depuis sans relâche... Pour ce concert, il sera exceptionnellement en version trio avec un piano et une batterie.

d'infos : www.mathieubarbances.org

4 AOÛT À 20H30

> SKAWAX

Depuis 2013, Skawax transmet la bonne humeur avec sa ligne «basse-batterie» efficace, sa guitare électrique rythmée et une section cuivre. Leurs influences vont du rock-ska festif au reggae. Le tout saupoudré de textes tantôt acides et dénonciateurs, tantôt légers et festifs.

d'infos : https://skawax.fr

11 AOÛT À 20H30

> TAYAZABEU ACOUSTIQUE

Formé en 2002, TayaZabeu a rapidement trouvé une homogénéité et une identité musicale qui lui est propre. Pour leur deuxième album « Désobéissance civique » sorti en avril 2020, le groupe se réinvente avec du reggae en version acoustique autour de cinq musiciens dont deux chanteurs.

d'infos : tayazabeu.wix.com/officiel

Programmation des concerts soutenue dans le cadre du PACT Centre-Val de Loire et réalisée en collaboration avec le Chato'do à Blois et les Baisn Douches à Lignières.

INFOS PRATIQUES

> **Les concerts ont lieu à 20h30 à la Baignade naturelle** (407 rue de la Martinière à Mont-près-Chambord).
> **Billetterie sur place.**
> **Entrée :** 6 € - gratuit pour les moins de 16 ans et 5 € pour les groupes.
> **Renseignements auprès de la mairie : 02.54.70.58.00**

Un protocole sanitaire sera mis en place dans le respect des mesures en vigueur.

LA MAISON DE CÉCILE ÉVOLUE EN MICRO-CRÈCHE

Halte-garderie et relais d'assistantes maternelles depuis 2003, la Maison de Cécile a évolué en 2020 pour répondre à un besoin de plus de services. Désormais, c'est une micro-crèche et le relais est itinérant.

La Maison de Cécile a l'air accueillant d'une maison de grand-mère, elle porte le nom de l'ancienne propriétaire. Selon l'heure, l'espace, consacré à la petite enfance, est habité par les rires ou le silence apaisant de la sieste. Depuis janvier 2020, les services offerts ont évolué, la halte-garderie est devenue micro-crèche et le relais est « itinérant ». Les changements sont appelés à se poursuivre avec la création d'un deuxième dortoir dans l'année et à partir de 2022 une ouverture le mercredi. « *Cela répond aux besoins d'accueil collectif sur la commune en proposant un accueil de qualité dans une petite structure intermédiaire entre le collectif et l'accueil au domicile des assistantes maternelles* », explique Catherine Régnier, directrice de la Maison de Cécile. Le passage de la halte-garderie à la micro-crèche a fait doubler le nombre d'agents et les journées d'ouvertures. Alors que la halte-garderie était ouverte 2 jours et demi par semaine, permettant aux familles d'y confier leur enfant quelques heures ou une journée, la micro-crèche, service collectif, est plus spécialement dirigée vers les parents qui travaillent, en proposant un accueil régulier de 8h à 18h sur 4 jours. Elle permet aux enfants dès l'âge de 10 semaines et jusqu'à l'entrée en classe maternelle de découvrir les règles de la vie en collectivité et de la socialisation. Le tout en petit groupe de 10 maximum, ce qui permet un accueil individualisé et personnalisé. Ils découvrent les charmes des échanges dans une petite collectivité et sont l'objet de l'attention de 4 agents diplômés petite enfance qui leur proposent jeux et activités d'éveil (2 éducatrices de Jeunes enfants, 1 auxiliaire puéricultrice et un agent titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance).

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES ITINÉRANT

Lieu d'échanges pour enfants, le pôle petite enfance l'est aussi pour les adultes sous la forme du relais d'assistantes maternelles (RAM). Ainsi, les assistantes maternelles de Mont-près-Chambord, Bracieux et Huisseau-sur-Cosson, qui reçoivent les bambins à leur domicile, ont la possibilité de participer à des ateliers d'éveil qui permettent aux petits de rencontrer d'autres enfants et aux professionnels de partager leurs expériences. Ce RAM est « itinérant » puisqu'il se tient au centre des loisirs des Grotteaux à Mont-près-Chambord et à celui de Bracieux. « *L'idée était de proposer des ateliers d'éveil dans chacune des communes pour être au plus proche des assistantes maternelles montaises, bracilliennes et huisseloises* », souligne Catherine Régnier. Le RAM est aussi un lieu de ressources et d'information pour les familles avec notamment la liste des assistantes maternelles ainsi qu'une aide pour établir le contrat de travail et divers documents administratifs. Des permanences administratives sont assurées à la Maison de Cécile à destination des assistantes ou des parents.

EXTENSION DU BÂTIMENT

L'évolution de la Maison de Cécile en micro-crèche conçue pour le bien-être des enfants a conduit les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) à émettre un avis sur son organisation et sur l'évolution souhaitable du bâtiment.

Pour répondre favorablement aux demandes de la PMI, la commune doit créer un second dortoir. Les espaces seront ainsi réorganisés avec un nouveau bureau pour la directrice, de manière à lui permettre d'assurer le suivi administratif et la gestion de l'établissement dans de meilleures conditions, mais aussi de réaménager l'étage pour le dédier au personnel et au rangement du matériel. Ce projet figure dans le Projet social de territoire de la Communauté de communes du Grand Chambord et il a été élaboré en partenariat avec la PMI et la Caisse d'Allocation familiale (CAF) qui participe à son financement. Compte-tenu de sa situation au sein du Périmètre Délimité des Abords du Domaine National de Chambord (lire p 8-9), le projet doit respecter une bonne intégration architecturale. Il s'agira donc d'une extension contemporaine à ossature bois d'environ 16 m². Les travaux devraient être terminés pour fin 2021.

Projet d'extension proposé par L'Atelier, Architectures et Paysages.

LES ATELIERS D'ÉVEIL DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES ITINÉRANT SE DÉROULENT, EN PÉRIODE SCOLAIRE :

- Lundi et vendredi de 9h45 à 11h, au centre de loisirs des Grotteaux pour les communes de Mont-près-Chambord et Huisseau-sur-Cosson.
- Jeudi de 9h45 à 11h dans les locaux du centre de loisirs, au gymnase de Bracieux, pour la commune de Bracieux.
- Permanences administratives les lundi et jeudi de 13h à 17h.
- **Contact : Odessa Reulier, animatrice du RAM. Tél. : 07.62.36.19.42**
  E-mail : odessa.reulier@montpreschambord.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAISON DE CÉCILE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 18h

Pour tous renseignements, adressez-vous directement à la Maison de Cécile le mardi et le vendredi à partir de 15h.

Adresse : 13 rue des Martineaux, 41250 Mont-près-Chambord

Tél. : 02.54.70.73.39

E-mail : catherine.regnier@montpreschambord.fr

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES : LE PROJET ÉDUCATIF ÉVOLUE

Les accueils périscolaires du Pôle enfance sont des temps éducatifs et pédagogiques pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Ils font l'objet d'un projet éducatif de territoire qui est révisé tous les deux à trois ans.

Depuis septembre 2019, les accueils périscolaires sont déclarés auprès de la Caisse d'allocation Familiale et du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (service rattaché à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Loir-et-Cher). Cette déclaration garantie aux familles une qualité de l'encadrement de leurs enfants (taux d'encadrement, diplôme des encadrants…).

En plus de permettre une continuité d'accueil (de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi) pour offrir aux familles une souplesse dans leur organisation professionnelle et personnelle, les accueils périscolaires maternelle et élémentaire du Pôle enfance offrent de véritables espaces d'éducation pour les enfants. En effet, ces accueils sont discutés en concertation avec les enseignants, les familles et la municipalité autour d'un projet éducatif de territoire (PEDT). Ce PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Révisé cette année, ce projet place l'enfant au cœur de sa réflexion autour de plusieurs axes et objectifs éducatifs avec notamment :

- **Développer l'apprentissage du vivre ensemble, de la citoyenneté et de la coopération entre les enfants**
- **Respecter le rythme biologique, les besoins et les attentes des enfants**
- **Favoriser l'autonomie des enfants**
- **Développer des activités éducatives enrichissantes, variées et de qualité**
- **Favoriser la complémentarité des temps périscolaires avec les temps familiaux et scolaires**

Concrètement, sur les temps d'accueil du matin, du soir et de la pause méridienne, les enfants ont de multiples possibilités pour se divertir en choisissant l'activité de leur choix : coloriage, jeux de construction, faire un chat avec ses camarades, jouer au foot, jouer à l'acrobate sur la structure, participer à un atelier à la médiathèque (pour les élémentaires), participer à un jeu sportif organisé par un animateur…

En ce moment, le Covid-19 réduit les possibilités, notamment les contacts avec les camarades, puisque chaque enfant doit restreindre ses échanges et ses jeux avec les camarades de sa classe dans des espaces définis. En élémentaire, sur les accueils du soir, les enfants peuvent faire leur devoir dans le cadre d'une étude surveillée. « *Malgré les contraintes du protocole sanitaire mis en place, les animateurs proposent aux enfants qui fréquentent l'accueil du mercredi, une diversité d'activités manuelles, sportives et ludiques qui répondent aux objectifs fixés par le projet éducatif de territoire* », souligne David Michel, responsable du Pôle enfance de Mont-près-Chambord. Par ailleurs, si la cour de récréation est parfois le théâtre de tensions, les animateurs sont présents pour gérer les conflits de façon durable en proposant une médiation pour permettre aux enfants de développer leurs facultés à vivre ensemble.

Les accueils périscolaires sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20, de 11h45 à 13h20 et de 16h15 à 18h30. Le mercredi de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'inscription à la demi-journée.

UN ACCUEIL SÉCURISÉ

Les locaux des accueils périscolaires ont subi ces dernières années des travaux pour répondre aux conditions de sécurité liés à divers risques : incendie, pollution, attentat. L'équipe d'animation a travaillé à la mise en place d'un protocole PPMS (Plan de Protection et de Mise en Sécurité) pour répondre efficacement à ces diverses situations. Un espace infirmerie a également été mis en place afin de faciliter l'isolement et le départ des enfants malades.

LES 3-11 ANS S'ÉPANOUISSENT DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS

Véritable espace d'apprentissage et de loisirs pour les enfants, l'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert aux 3-11 ans. Des séjours seront notamment proposés cet été.

La municipalité de Mont-près-Chambord met en place sur les vacances scolaires un accueil de loisirs sans hébergement. Il permet aux familles de bénéficier d'un moyen de garde pour leurs enfants de 3 à 11 ans. Plus qu'un moyen de garde, l'accueil de loisirs est un véritable espace d'apprentissage pour les enfants présents. L'équipe d'animation veille en effet à offrir un temps d'épanouissement et de découverte pour les enfants inscrits. De nombreuses activités sont proposées ainsi que des sorties ou des spectacles. La crise sanitaire de 2020 a bien sûr bouleversé la mise en place des camps et des accueils de loisirs. « *Les camps ont été annulés et un protocole sanitaire strict a été mis en place pour permettre d'accueillir les enfants en limitant au maximum les risques de contagion* », souligne David Michel, responsable du Pôle enfance de Mont-près-Chambord. Ainsi, pendant les vacances de l'été 2020 les enfants ont été accueillis sur deux espaces distincts pour réduire les échanges entre groupes. Il en sera de même pour cet été 2021. Pour permettre aux enfants de retrouver le plaisir de participer à un mini-camp tout en limitant les risques de contagion, cet été, des séjours seront de nouveaux organisés sur le site même du centre de loisirs des Grotteaux, à Mont-près-Chambord (espace CMCAS).

L'APPRENTISSAGE DU VIVRE ENSEMBLE

Dans le cadre de son projet pédagogique, l'équipe d'animation veille également, tout en respectant les besoins de chacun, à développer de multiples compétences chez les enfants : le vivre ensemble, l'autonomie… Les enfants participent ainsi à l'élaboration du programme d'activités ainsi qu'à la vie quotidienne en confectionnant, par exemple, les goûters du jour. L'été, ils peuvent éprouver les premières expériences de séparation d'avec le contexte familial en participant à des veillées avec nuits ou des mini-camps. Par exemple, lors de l'été 2019, les 7-11 ans ont participé à un mini-camp de 2 nuits et 3 jours au camping de Thoré-la-Rochette (41) où ils se sont initiés à la voile sur le plan d'eau de Villiers-sur-Loir et à l'escalade sur les parois rocheuses des méandres du Loir. Pendant les petites vacances scolaires d'automne, de Noël, d'hiver et de printemps les équipes d'animation se composent d'un directeur et d'animateurs permanents du Pôle Enfance complétés par un animateur saisonnier titulaire du BAFA. L'été, les équipes se composent d'un directeur permanent du Pôle Enfance et d'animateurs saisonniers titulaires ou stagiaires BAFA.

PLUS D'INFOS
concernant les accueils périscolaires et les accueils de loisirs sans hébergement sur le « Portail famille » du site internet de la commune : www.montpreschambord.fr

LE PÔLE ADOS
S'ADAPTE À LA CRISE SANITAIRE

Les décorations de Noël réalisées par les ados.

Le Pôle Ados de Mont-près-Chambord permet aux collégiens et lycéens de se retrouver, de monter ensemble des projets, mais aussi de participer à diverses activités culturelles, artistiques ou sportives. Malgré la crise sanitaire, les activités continuent.

« *L'année 2020 n'a pas été simple pour notre organisation et l'année 2021 n'a pas commencé sous les meilleures hospices* », explique Thierry Junin, animateur-coordonnateur jeunesse, avant d'ajouter : « *Pour autant, lors des vacances de février les jeunes ont répondu présent et sont prêts à revenir, donc nous espérons que la pandémie nous permettra quand même de mettre en place des activités dans les prochains mois* ». En effet, des semaines à thèmes sont prévues pour les prochaines vacances, un séjour avec des activités diverses est programmé pour cet été et des mini camps sont envisagés dans les communes voisines. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2021, le Pôle Ados de Mont-près-Chambord propose une tarification unique et une présentation de ses activités de manière simultanée sur les sites internet des communes et les différents Panneau Pocket des communes du bassin du collège de Bracieux (Bauzy, Bracieux, Fontaines-en-Sologne, Huisseau-sur-Cosson, Neuvy et Tour-en-Sologne).

Et depuis le mois février 2021, pour les jeunes des différentes communes partenaires, un service de ramassage est proposé pour venir au Pôle Ados pendant les vacances. Les jeunes qui habitent hors de la commune de Mont-près-Chambord peuvent être véhiculés depuis leur domicile jusqu'à l'accueil du Pôle Ados. Ce service est proposé depuis le mois de mai 2021 tous les mercredis grâce à l'acquisition d'un minibus.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour venir au Pôle Ados, une adhésion est nécessaire via le Portail famille de Mont-près-Chambord (www.montpreschambord.fr) et il faut confirmer son inscription pour les vacances scolaires et les camps. Il est possible de venir au Pôle ados pour voir si la formule convient au jeune. L'accueil du Pôle Ados 11-14 ans, est ouvert lors des vacances d'été aux jeunes étant en fin d'année de CM2 et rentrant en sixième en septembre. La tarification comprend une adhésion pour l'année allant du 1er septembre jusqu'au 31 août de l'année suivante de 5,50 euros. Il est possible d'adhérer à tout moment dans l'année.

LE FONCTIONNEMENT DU PÔLE ADOS

Ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans, le Pôle Ados est organisé en deux tranches d'âges : une correspondant aux jeunes des années collège et une autre pour les jeunes des années lycées. Temporairement, le lieu de l'accueil du Pôle Ados est au Centre des Grotteaux, à Mont-près-Chambord. Un deuxième lieu situé à Huisseau-sur-Cosson sera ouvert en juillet 2021.

POUR LES 11-14 ANS

Différents temps d'accueil sont proposés : les mercredis hors vacances scolaires, le collège, et les vacances scolaires avec un lieu à Mont-près-Chambord (24 places), un autre à Huisseau-sur-Cosson (12 places) et des camps en hiver et en été

Les mercredis :

Ouverture hors des vacances scolaires au centre des Grotteaux à Mont-près-Chambord. Possibilité de mettre en place des projets pour les vacances et d'effectuer des activités diverses et variées avec les deux animateurs : Julien Jorigné et Thierry Junin.

Au collège de Bracieux :

Deux fois par semaine, des activités sont proposées au collège de Bracieux sur les temps du midi autour des jeux de société et d'un projet mis en place en lien avec la vie du collège.

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture à chaque période de vacances scolaires en demi-journées mais aussi en soirée, en nuitée ainsi qu'en journées entières suivant les activités proposées. Chaque jour, une activité est proposée, encadrée par un animateur et suivie d'un goûter, puis de temps libre. Par ailleurs, des sorties sont organisées, comme au parc du Futuroscope et au parc Astérix, l'été dernier.

Les camps :

Deux à trois camps sont proposés sur l'année. En 2020, pour la première fois un camp a été programmé à la montagne en février. Il n'a pas pu être reconduit cette année à cause de la crise sanitaire. Les autres camps se déroulent l'été. Chaque camp est ouvert à 24 jeunes.

POUR LES 15-17 ANS

Pour cette tranche d'âge des années lycée, les jeunes doivent se manifester auprès des animateurs du Pôle Ados pour que soient conduits conjointement des projets de loisirs ou autres.

PLUS D'INFOS

Thierry Junin, animateur-coordonnateur jeunesse / *thierry.junin@montpreschambord.fr*
Tél. : 06.45.46.08.82
Facebook et Instagram :
Pôle Ado Mont Pres Chambord
Adresse du Pôle Ados 11-14 ans :
Centre de Loisirs des Grotteaux,
727 route des Grotteaux,
à Mont-près-Chambord
www.montpreschambord.fr

NOUVELLES PRATIQUES POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Un plan de gestion différenciée des espaces verts et minéraux est en place dans la commune, notamment pour favoriser la biodiversité.

Pour préserver la santé de tous et la ressource en eau, pesticides, fongicides et autres herbicides sont interdits depuis le 1er janvier 2017 pour l'entretien des espaces publics et depuis le 1er janvier 2019 pour les particuliers. C'est sous cette ligne directrice que la Communauté de communes du Grand Chambord a décidé de mettre en oeuvre son plan de gestion différenciée des espaces verts et minéraux, avec 15 communes du territoire, dont Mont-près-Chambord, pour être acteur de la préservation de la santé publique, garant d'un environnement plus sain, mais aussi écologiquement engagé. Ainsi, les agents continuent à faire le maximum pour entretenir les communes mais avec de nouvelles pratiques. En effet, la gestion différenciée consiste à ajuster les moyens matériels et le mode d'entretien des espaces selon leur fréquentation, leur usage et leur localisation. *« Dans les endroits peu fréquentés, en bordure de rivière ou à l'écart, nous allons privilégier les herbes hautes, les haies et pratiquer la fauche espacée. Cependant, les voiries, les bas-côtés et les fossés seront plus souvent entretenus pour la sécurité et l'évacuation des eaux »*, explique José Coelho, adjoint au maire chargé notamment de la voirie et de la gestion du domaine public. Et d'ajouter : *« Dans le bourg, au lieu de désherber en permanence les pieds de mur et les espaces piétonniers, nous allons introduire des graines de fleurs qui formeront avec l'herbe des ensembles agréables sans gêner le passage »*. Le fleurissement de la commune se fera, mais avec des plantes et des fleurs peu gourmandes en eau, ainsi que l'implantation de jachères fleuries. La tonte des pelouses d'agrément et d'espaces sportifs, ainsi que les chemins verts piétonniers sera toujours réalisée, sans oublier le cimetière qui fait l'objet d'une étude pouvant convenir au plus grand nombre. La biodiversité et la continuité écologique doivent trouver une place dans la commune.

BIENTÔT UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE À MONT

La commune, selon les mots du maire, Gilles Clément, « prend sa part en matière de transition énergétique », avec un projet privilégiant l'énergie renouvelable et non polluante.

Le site, en lisière Est de la forêt de Russy fût longtemps un lieu de stockage de déchets, au lieu-dit La Grange Rouge, sans possibilité de mise en valeur. Il va accueillir un champ photovoltaïque pour produire de l'électricité. Sur près de 6 hectares, le système produira une quantité d'énergie verte équivalente au besoin de la population de Mont-près-Chambord. Par sa situation entre la forêt et la plaine agricole, ce projet aura très peu d'impact sur le paysage. Sur une partie du terrain, ceinturée de haies, une activité d'éco-pâturage pour des moutons sera évaluée, en lien avec la Chambre d'agriculture. Effort écologique par une production sans nuisance mais aussi ressource financière pour la commune qui met en location un terrain qui n'avait plus d'usage, ce projet fait l'objet d'un permis de construire en cours d'instruction et il est soumis à l'approbation de la commission de régulation de l'énergie.

LES JARDINS PARTAGÉS
CULTIVENT LE LIEN

Il existe des jardins où l'on cultive, en plus des légumes, la convivialité, l'échange de pratiques et le respect de l'environnement. C'est bien de cette culture là dont il s'agit avec les jardins partagés de l'association « Mont Demain ».

En 2019, la commune a installé une pompe et une distribution d'eau dans un petit bâtiment sur un terrain de 2000 m², qu'elle a mis à disposition au lieu-dit Les Varennes, afin de créer un jardin partagé et favoriser rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Le principe est simple et fructueux : le jardinier débutant ou confirmé peut venir cultiver individuellement une parcelle ou participer à l'ouvrage collectif. Ce jardinage repose sur le plaisir de « faire ensemble », de partager pratiques et connaissances. Le jardinier débutant est le bienvenu, il profitera de l'expérience des autres. Le jardinage est ainsi accessible à ceux qui n'ont pas de terrain. Il permet de manger mieux, d'apprécier la diversité, de mieux connaître ce que l'on mange et de faire de nouvelles connaissances. Le lieu est donc plus qu'un simple potager, y poussent la solidarité et la créativité. Deux beaux et vénérables pommiers, dont le jus est largement apprécié, seront bientôt rejoints par d'autres arbres fruitiers qui seront choyés par la vingtaine de jardinier « partageux ». Par ailleurs, ces jardins partagés se trouvent juste à côté des terres cultivées par Florian Slosse, maraîcher bio qui fournit notamment le restaurant scolaire et l'Amap de Mont-près-Chambord. Les jardiniers l'ont ainsi soutenu lors de son installation en 2019 en lui apportant leur aide, par exemple, pour monter ses serres.

CONSOMMER BIO ET LOCAL AVEC L'AMAP

Les 75 membres de « Mont Demain » sont également associés dans une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) afin de favoriser l'agriculture paysanne et biologique en réunissant consommateurs et producteurs. Elle repose sur deux engagements : celui du producteur de produire « à prix juste dans le respect de l'environnement » et celui des consommateurs « d'organiser la distribution ». Actuellement, 17 producteurs locaux fournissent chaque jeudi divers produits : paniers de légumes, produits laitiers, viandes et volailles, miel et plantes médicinales, pain... Cette organisation permet de consommer des produits de qualité mais aussi d'échanger directement avec les producteurs et de développer la solidarité.

PLUS D'INFOS
https://montdemain.wordpress.com
demainmont41@gmail.com

ATELIERS CUISINE

Produire et acheter de bonnes denrées conduit à s'intéresser à la meilleure façon de les accommoder et l'association a l'intention, dans le cadre du projet de territoire, de participer à la mise en place d'ateliers cuisine.

BOÎTE À PARTAGES

Partager, l'un des maîtres-mots de l'association « Mont Demain », a conduit ses membres à mettre en place une « boîte à partages ». Elle est installée Grande place et l'on peut y déposer des objets qui « peuvent resservir à d'autres ». Application pratique du principe : « ne jetez plus, donnez ! ».

LES SERVICES TECHNIQUES VEILLENT SUR VOTRE CADRE DE VIE

Les agents des services techniques oeuvrent au quotidien pour offrir à tous les habitants un cadre de vie agréable. Cependant, ils déplorent certaines incivilités qui dégradent l'environnement.

Laurent, Frédéric, Jérôme, Julien, Aurélien et Gwenaël, à eux-six ils savent tout faire ou presque. L'équipe des services techniques de la commune s'emploie, en toute saison, à effectuer tous les travaux liés à la vie quotidienne des habitants. Laurent, s'occupant plus spécialement des bâtiments et des manifestations et Frédéric, veillant sur la voirie et les espaces verts, coordonnent les efforts de chacun pour maintenir et améliorer le cadre de vie. On leur doit, par exemple, l'intégralité des espaces verts au coeur de la commune. Il y a bien sûr les compétences techniques : électricité, menuiserie, plomberie, conduite d'engins, maçonnerie, horticulture, impossible de tout citer tant les tâches sont variées. La polyvalence est le maître-mot, il faut tout faire : entretenir bâtiments, voirie et espaces naturels. L'activité suit le rythme de la vie. Par exemple, à l'approche de Noël, il faudra décorer l'espace public, pas de dépenses inutiles, du matériel récupéré et de l'ingéniosité. Le printemps sera consacré à la maçonnerie ou à la peinture. Mais si les expertises sont importantes pour ces agents techniques, tous savent qu'ils participent au lien social car les habitants les connaissent et ils sont bien souvent « des relais sur le terrain », « discuter quelques minutes avec les gens ça aussi ça rend service », affirme l'un d'eux, un service de plus !

L'équipe des services techniques fabrique chaque année les décorations de Noël de la commune.

LA DURÉE DE VIE DES DÉCHETS DANS LA NATURE

EN 2020

les agents ont passé près de 400 heures à ramasser divers déchets qui représentent le contenu de 2 camions par semaine.

Quelques efforts, du civisme et du bon sens peuvent aider à maintenir la qualité du cadre de vie qui profite à tous !

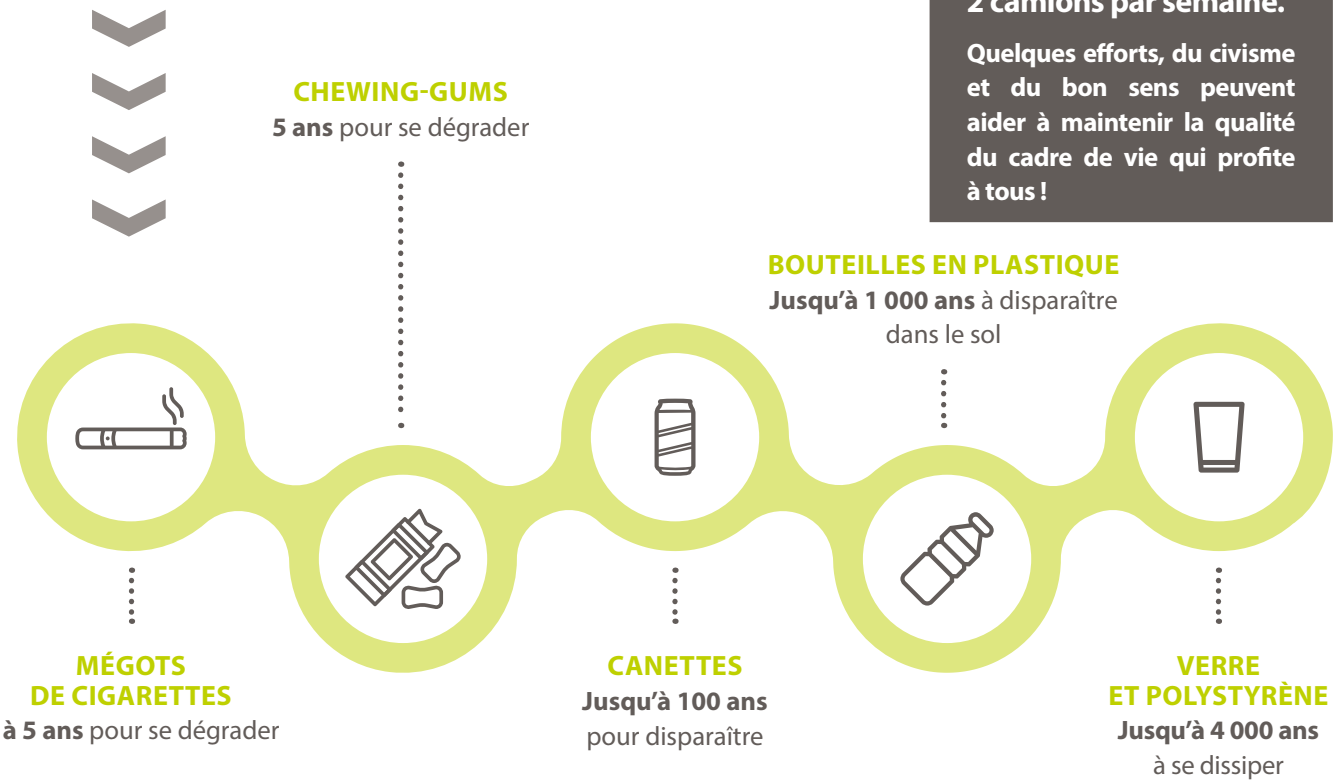

STOP AUX INCIVILITÉS

Ce qui attriste et met en colère ces artisans du « vivre ensemble », c'est la désolante série des incivilités qu'ils constatent, partout, de l'intérieur du cimetière à tout l'espace public.

Là, un masque que l'on laisse traîner, ici des canettes… En un an, les agents ont consacré près de 400 heures à ramasser divers déchets qui représentent le contenu de deux camions par semaine. Des heures non prévues à cet effet qui pourraient être consacrées à autre chose. La propreté de la commune, son agrément, ne sont pas qu'une affaire de spécialistes, tous ont une part à prendre. Et c'est la collectivité qui supporte le coût des négligences et qui voit son environnement dégradé. À côté des négligences figure aussi le vandalisme, le triste exemple du caillassage des vitres du gymnase est désolant. Faire du feu est aussi strictement interdit. Quelle image peut-on donner à ceux qui visitent la région ? Et qu'en pensent les habitants qui voient leurs installations dégradées ? Il s'agit là d'un sujet de préoccupation permanent pour les élus mais ce doit être un sujet impliquant pour chacun une réflexion sur l'évolution de nos comportements.

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ TERMINÉS

Les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public doivent être accessibles aux personnes handicapées, c'est pourquoi de nombreux travaux ont été réalisés sur différents sites de la commune.

En 2020 et 2021, la mairie a fait réaliser des travaux de mises aux normes d'accessibilité sur les sites suivants : stand de tir, écoles, gymnase, école de musique, médiathèque et périscolaire, centre de loisirs, stade de football, église, mairie, bâtiments des associations, salle des vallées, salle polyvalente, pizzeria et boucherie (rampe), pour un coût total de 122 000 € HT. La commune a bénéficié du groupement de commandes proposé par la Communauté de communes du Grand Chambord pour bénéficier de tarfis avantageux. En France, depuis le 1er janvier 2015, l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) qui ne respectent pas les règles en matière d'accessibilité handicapés doivent disposer d'un Agenda d'accessibilité programmée (ADAP).

Il s'agit d'un document qui précise les travaux à réaliser dans un bâtiment afin qu'il soit en conformité avec les règles de l'accessibilité. L'intérêt essentiel est de donner un échéancier des travaux pouvant s'étaler sur plusieurs années, ainsi que le chiffrage des modifications à effectuer. Il correspond à un engagement à réaliser des travaux dans un délai déterminé, à les financer et à respecter les normes d'accessibilité. Il est permis, dans certains cas, de déroger à des travaux de mise en accessibilité pour un type de handicap particulier, par exemple, pour des contraintes techniques, lorsqu'il s'agit d'un bâtiment classé ou lorsqu'il y a disproportion entre le coût et l'usage. À Mont-près-Chambord, tous les travaux de l'ADAP qui ont été réalisés par des prestataires extérieurs sont terminés.

Ces travaux ont nécessité la présence d'un chef d'équipe et de 6 agents sur le terrain. Il y a eu une rotation de 5 semi-remorques pour les enrobés.

LA CHAUSSÉE DE LA RUE NATIONALE REFAITE

Avec 7 264 véhicules par jour qui circulent dont 8,2 % de poids-lourd, la rue Nationale et dans son prolongement, la rue de la Chabardière, constituent le principal axe structurant de la commune.

Son usure générale imposait au Conseil départemental une réfection de la couche de roulement en juillet 2020. Les travaux se sont opérés sur une quinzaine de jours avec le rabotage de l'enrobé ancien et l'application d'un enrobé neuf sur 5 700 m² depuis le croisement avec la rue de l'Ormeau, jusqu'à la sortie d'agglomération en direction de Bracieux.

Ces travaux d'entretien ont permis d'améliorer sensiblement le confort des usagers de la route ainsi que celui des riverains. En effet, conjointement à l'opération de réfection de voirie, la commune et la Communauté de communes du Grand Chambord ont pu engager des travaux sur les regards d'assainissement, réputés bruyant lorsqu'ils sont vieillissants et mal ajustés. Ces derniers ont été remplacés et mis à niveau dans leur totalité dans le but d'améliorer le confort acoustique général des riverains de la chaussée. Le travail sur cet axe n'est pas terminé puisque diverses questions sur le développement et la sécurisation des cheminements piétons et cyclo sont à l'étude.

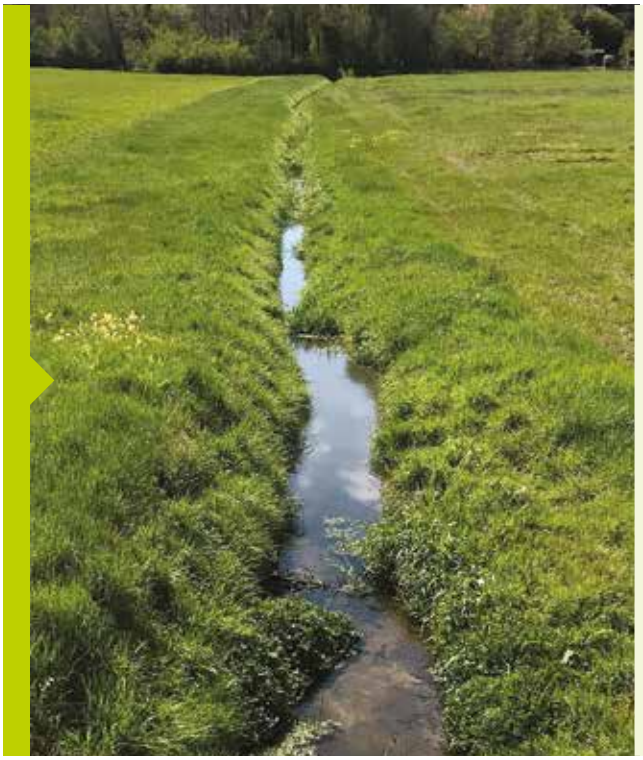

FOSSÉS COLLECTEURS : UN ENTRETIEN NÉCESSAIRE

Sur la commune, les fossés collecteurs constituent un réseau qu'il est important de maintenir en bon état. Ils permettent l'assainissement des terres et ont été réalisés pour sécuriser les espaces agricoles ou bâtis. L'eau de pluie, une fois tombée au sol, doit pouvoir s'écouler vers un cours d'eau en circulant dans un ensemble de fossés bordant souvent des espaces cultivés. Elle ne doit ni stagner et engorger les terres, ni entraîner des risques d'inondation pour des habitations. Depuis longtemps, l'équipe technique de la commune veille sur cet ensemble de collecteurs. Il s'agit d'entretenir le fond, les flancs et les côtés, en enlevant les broussailles et si nécessaire de procéder au reprofilage du fossé. L'activité agricole, l'habitat et la préservation de l'environnement sont concernés par ces opérations d'entretien qui nécessitent compétence, emploi de matériel spécialisé et facilité d'accès aux lieux. Afin de permettre des échanges sur ces actions, des réunions d'information avec les riverains seront organisées.

LA BAIGNADE NATURELLE ENCORE PLUS ÉCOLOGIQUE

La Baignade naturelle du Grand Chambord a subi des travaux afin de se remettre en conformité avec la nouvelle règlementation. Le principe d'une filtration sans ajout de produits chimiques est respecté, en augmentant la vitesse de renouvellement de l'eau tout en l'économisant.

Après dix années d'exploitation, le système de filtration naturelle a été modifié et la part du renouvellement de l'eau de surface augmentée en installant un caniveau à débordement. Environ 1500 tonnes de matériaux ont été utilisés pour réaliser le biofiltre composé de différentes couches de graviers et d'un système de végétalisation. L'intégralité de l'eau du bassin pourra être traitée en 12 heures au lieu de 24 heures et cela devrait permettre d'accueillir, les jours de grande affluence, jusqu'à 1 200 baigneurs par jour contre 900 auparavant. La Baignade naturelle du Grand Chambord est le premier équipement en France à fonctionner sur les nouvelles normes en vigueur. Cela a coûté 900 000 €, financés par la Communauté de communes (avec le soutien de l'État pour la moitié de la somme).

PLUS D'INFOS
www.baignadenaturelle-grandchambord.fr
Facebook : Baignade naturelle du Grand Chambord
Adresse : 407 rue de la Martinière, 41250 Mont-près-Chambord
Tél. : 02.54.79.01.81 E-mail : baignade.naturelle@grandchambord.fr

ALLIER FONCTIONNEL ET ESTHÉTIQUE

Les objectifs étaient donc d'allier fonctionnel et esthétique. C'est pourquoi le cadre paysager, particulièrement apprécié, a été préservé. *« La membrane du bassin a été changée et la texture est légèrement différente mais il n'y aura pas de changements visibles pour les baigneurs »*, souligne Florent Gaspard, directeur des services techniques de la Communauté de communes. Par ailleurs, un deuxième local technique a été construit dans lequel est installé une armoire avec un écran qui affichera en temps réel la température de l'eau, son pH et l'état de fonctionnement des 6 pompes. Ce suivi pourra être directement envoyé sur les smartphones des agents des services techniques.

À partir du mois de mai, l'entreprise J.Richard Paysage s'occupera de l'implantation des espaces verts et des plantes aquatiques, juste avant la remise en eau du bassin. Cela nécessite 2000 m³ d'eau provenant d'un forage d'une source naturelle.

En tout, une dizaine de personnes est intervenue sur le chantier qui a été suivi par les maîtres d'oeuvres des bureaux d'études Sinbio (spécialisé dans la conception de baignades naturelles) et 3iA (spécialiste local chargé du suivi du projet). Sogea Ouest TP (agence du Mans) était le titulaire mandataire de l'ensemble des travaux.

→ **La Baignade naturelle du Grand Chambord sera ouverte à partir du 23 juin (sauf en cas de directives contraires liées au contexte sanitaire).**

CRÉATION D'UNE AIRE D'ACCUEIL SUR LE CIRCUIT DES CHÂTEAUX À VÉLO

Dans le cadre du programme européen LEADER, la région Centre-Val de Loire et le Syndicat mixte du Pays des Châteaux ont porté un appel à projet destiné à promouvoir les itinéraires cyclables, en particulier « la Loire à vélo » et les « Châteaux à vélo », et à financer des projets innovants dans les communes concernées.

La Communauté de communes du Grand Chambord et certaines communes, dont Mont-près-Chambord, ont la volonté de développer et structurer davantage l'itinérance touristique. Ainsi, une aire de services a été montée dans le parc de la mairie pour y accueillir les cyclotouristes et offrir aux Montais des services de qualité. L'aire est composée de sanitaires automatisés et sécurisés, encastrés à la place des anciennes toilettes publiques de la mairie. Les usagers pourront également profiter d'une fontaine à eau, d'une station de réparation et de gonflage pour vélo et d'un mobilier pour permettre aux promeneurs de faire une halte dans un cadre accueillant.

L'aire d'accueil se trouve dans le parc de la mairie.

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dès le début des contraintes de la crise sanitaire, les plages de fonctionnement de l'éclairage public (de la compétence communale) ont été modifiées.

Cette extinction nocturne permet de réduire l'impact environnemental de l'éclairage public tant en termes de pollution lumineuse que de consommation énergétique. Elle va de paire avec la rénovation du parc d'éclairage public (par technologie LED) opérée par la Communauté de communes du Grand Chambord depuis 2018. La lumière artificielle a des effets néfastes sur la biodiversité nocturne, et peut créer des nuisances pour les riverains, soit par éblouissement, soit par lumières intrusives dans les espaces de sommeil. Cette volonté de la commune se déroule également en collaboration avec les correspondants locaux de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (Anpcen), afin de la guider au mieux par rapport à ces nouvelles réglementations. Enfin, pour marquer son engagement en faveur de la biodiversité nocturne et de la limitation des nuisances et pollution lumineuses nocturnes, Mont-près-Chambord s'est également inscrite au concours « Villes et villages étoilés » organisé par l'Anpcen. Des étoiles qui peuvent être admirées à quelques kilomètres seulement depuis l'observatoire astronomique de Fontaines-en-Sologne, commune labellisée « Village étoilé 3 étoiles ».

PLUS D'INFOS
www.astro-bsa.com
www.anpcen.fr

INFOS PRATIQUES

LA DÉCHETTERIE DE MONT-PRÈS-CHAMBORD

Chemin du Buisson des Blés 41250 Mont Près Chambord

La déchetterie a été entièrement rénovée en 2020. Gérée par VAL-ECO, elle est accessible à tous les particuliers et professionnels. **Une carte de déchetterie disponible dans votre mairie est obligatoire pour y accéder.**

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

- → **le lundi** de 9h - 12h et de 13h30 - 17h
- → **le jeudi** de 13h30 - 17h
- → **le samedi** de 9h - 12h et de 13h30 - 17h

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte le mercredi matin. Pensez à sortir votre bac roulant le mardi soir, après 19h et à le retirer de la voie publique une fois collecté.

Attention :
les sacs déposés à côté du bac roulant ne seront pas collectés.

INFOS MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- → **Lundi :** 8h–12h / 15h30–17h
- → **Mardi :** 8h–12h / 15h30–17h
- → **Mercredi :** 8h–12h
- → **Jeudi :** 8h–12h / 15h30–17h
- → **Vendredi :** 8h–12h / 15h30–17h
- → **Samedi :** sur rendez-vous

CONTACT

4 place du 8 mai 1945
41250 Mont-près-Chambord

02.54.70.58.00

*mairie@**montpreschambord.fr***

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE
www.montpreschambord.fr